



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 28 OCTOBRE AU 7^{FR} NOVEMBRE 2013

AÉRONAUTIQUE

« L'usage des appareils électroniques étendu aux phases de décollage et d'atterrissage aux USA »

Les compagnies aériennes américaines pourront désormais autoriser leurs passagers à utiliser smartphones, tablettes tactiles et autres liseuses électroniques à bord.

« Alitalia cherchera un autre partenaires si AF-KLM s'abstient »

Nouvelles déclarations dans la saga Alitalia.

« Air France-KLM ne participerait pas à la recapitalisation d'Alitalia »

D'après les informations de La Tribune, Air France-KLM ne compte pas participer à l'augmentation de capital d'Alitalia, dont il est le premier actionnaire. Le groupe franco-néerlandais, qui détient 25% d'Alitalia depuis 2009, a jusqu'au 15 novembre pour décider de participer ou non à cette augmentation de capital et est pour l'instant resté mystérieux sur ses intentions.

« Messier-Bugatti-Dowty signe à nouveau avec Cathay et Dragonair »

Il s'agit là d'un renouvellement de contrats existants pour une durée de 10 ans.

« L'avenir en question des très gros porteurs »

Boeing et son 747-8, Airbus et son A380... Les deux constructeurs aéronautiques sont en passe de prendre la même décision concernant leurs gros porteurs : réduire les cadences de production pour s'adapter à la baisse de la demande mondiale.

« L'A320 d'Airbus franchit la barre des 10.000 commandes »

L'américain JetBlue en achète 35 exemplaires pour 3,2 milliards de dollars. Le bimoteur européen fait presque jeu égal avec le B737, parti vingt et un ans plus tôt.

SPATIAL

« Un millionnaire russe bientôt dans l'espace avec di Caprio »

Le millionnaire russe Vasily Klyukin, nouveau résident monégasque, a déboursé 1,2 million d'euros pour graviter dans l'espace avec Leonardo di Caprio.

« Crash à l'atterrissage de l'avion spatial Dream Chaser »

Le premier vol libre du Dream Chaser s'est soldé par un échec à l'atterrissage, hier. Cet avion spatial est un des trois projets mis en compétition par la Nasa pour fournir un service de transport spatial habité vers l'ISS. Il sera réparé de sorte que le programme ne devrait pas subir de retard trop important.

« L'ATV-4 quitte la Station spatiale internationale »

L'ATV-4 Albert Einstein s'est séparé de l'ISS ce lundi 28 octobre 2013 à 9h55 (Paris) sous l'œil attentif des équipes du centre de contrôle ATV-CC au CNES, à Toulouse. Le 4^{ème} vaisseau européen de ravitaillement de la station spatiale internationale sera détruit, samedi 2 novembre.

« Le Japon se dote d'un canon spatial »

L'agence d'exploration spatiale japonaise (Jaxa) a annoncé mercredi avoir testé avec succès un outil spatial, combinaison de canon et de bombe, pour rapporter de précieux échantillons du sous-sol d'un astéroïde.

« Hubble, le télescope spatial, star de Gravity »

Le satellite d'observation lancé en 1990 ouvre le film d'Alfonso Cuarón : les 5 dates clés du fameux télescope spatial.

« La planète Mars en 3D »

L'Agence spatiale européenne vient de publier une vidéo de Mars réalisée à partir des images du satellite Mars Express.



EXPORT CONTROL

Le non-respect des réglementations export control engendre des conséquences graves aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques. Par ailleurs, les deux responsabilités peuvent être engagées indépendamment l'une de l'autre.

▪ Personnes morales :

- Saisie des matériels concernés
- Annulation de licences d'exportation (et donc corrélativement arrêt des activités)
- Société mise sur « black list » (interdiction de tout commerce)
- Mise en cause publique du Groupe et de ses activités (atteinte à l'image du Groupe)
- Non accès à des contrats publics
- Amendes civiles et / ou pénales (jusqu'à 1 million de dollars par violation aux E-U) et peine de prison pour les responsables : jusqu'à 10 voire 20 ans pour les responsables des sociétés.

▪ Personnes physiques :

- Aux Etats-Unis :

En 2011 un salarié de nationalité chinoise travaillant aux Etats-Unis a été condamné à 70 mois d'emprisonnement et à 15.000 dollars d'amendes pour avoir rapporté dans son pays natal un ordinateur portable de travail dans lequel étaient contenues des informations contrôlées. En effet cet acte, considéré comme une exportation sans licence, constitue une violation de la loi régissant le contrôle des exportations (alors même qu'aucune information n'a été divulguée par le salarié).

En 2009, John Reece Roth, professeur de l'Université du Tennessee, a été condamné à 4 ans de prison pour avoir révélé à ses étudiants chinois et iraniens des informations classées ITAR à propos de la technologie liée aux actionneurs plasma et développée pour les drones de l'US force army.

- En France :

A titre d'exemple et indépendamment des sanctions douanières, une exportation illicite d'équipements et de technologie sensibles, qui a le caractère de secret de la défense nationale, est réprimée par une peine maximum de 7 ans d'emprisonnement maximum et de 100.000 Euros d'amende, en application de l'article 413.10 du Code pénal.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

« La cyber sécurité, une nécessité pour assurer la protection des enfants »

« Le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique dans toutes les bandes de fréquences et l'incidence de cette transition sur la société mondiale de l'informations »

« La réunion du Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT-T pour l'Asie et l'Océanie concernant les études sur les questions de tarification et de comptabilité pour les services internationaux de télécommunication ainsi que sur les questions connexes d'économie, de comptabilité et de politique générale des télécommunications »

« Le concept d'une ville intelligente c'est à une ville du savoir, une cité numérique ou encore une cyber- ou éco-ville, en fonction des objectifs de ses concepteurs »

« Le Qatar accueillera la prestigieuse manifestation ITU Telecom World en 2014 »

« Les avis et décisions du 25 octobre 2013 au 1er novembre 2013 de l'ARCEP »